

UNIVERSITE DE LYON II
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

L'ARABISATION DES SCIENCES
SOCIALES ET HUMAINES
EN ALGERIE

1980-1982 : une étape décisive
dans l'histoire de l'Université

thèse de doctorat de troisième cycle
en sciences de l'éducation
présentée par
Géraud GENESTE

LYON 1983

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	3
Chapitre I : <u>L'ANALYSE D'UN PROCESSUS D'ARABISATION</u>	
I - <u>Détermination de l'objet</u>	11
1) - Arabisation.....	11
2) - Sciences sociales et humaines.....	14
3) - Algérie 1980-1982.....	17
4) - L'observatoire.....	20
II - <u>Structures et partenaires</u>	21
1) - Le pouvoir	21
2) - Les enseignants	22
3) - Les étudiants	23
4) - Le personnel administratif	24
5) - L'opinion publique	24
III- <u>Thèse et hypothèses</u>	26
1) - Volontarisme d'un projet	26
2) - Difficultés d'un déroulement	27
3) - Ambiguïté d'un bilan.....	27
4) - Interrogations sur l'avenir	28
IV - <u>Méthodes et mises en oeuvre</u>	29
1) - Etudes	32
2) - Textes ministériels.....	33
3) - Statistiques	35
4) - Entretiens.....	36
5) - Contexte réactionnel	38
6) - Contexte événementiel	40
<u>Conclusion</u>	40

Chapitre II : ETAPES ANTERIEURES (1954-1980)

I - <u>Légitimité révolutionnaire de l'arabisation de l'enseignement</u>	42
II - <u>Débuts symboliques et laborieux (1962-1965)</u>	45
1) - Déclarations présidentielles.....	45
2) - Institutionnalisation	49
3) - Démarrage.....	50
III- <u>Irréversibilité et ouverture (1965-1978)</u>	50
1) - Proclamations	51
2) - Textes institutionnels.....	55
3) - Mises en place	56
4) - Mai 1975 : élargissement et radicalisation ...	60
<u>Conclusion</u>	65

Chapitre III : LA DERNIERE ETAPE. LA DECISION POLITIQUE

(1979-1980)

I - <u>Etat de l'arabisation</u>	66
II - <u>Actes du pouvoir</u>	73
1) - Le 4 ^e Congrès du FLN (27-31 janvier 1979).....	74
2) - Les déclarations du nouveau Ministre ..	75
3) - Le Comité Central des 26-30 décembre 1979.....	77
III- <u>De la décision du Parti à celle de l'Etat...</u>	79
IV - <u>L'arrêté ministériel du 14 septembre 1980</u>	88
<u>Conclusion</u>	94

Chapitre IV : LE DEMARRAGE DE L'ARABISATION

TOTALE (1980 - 1981)

I - <u>Arabisation des étudiants</u>	99
1) - Les faits	99
2) - Les réactions	104
II - <u>Arabisation des enseignants</u>	108
1) - Le nombre	108
2) - Les mesures ministérielles et leur application.....	112
3) - Les réactions	121
4) - Quelle solution ?	124
<u>Conclusion</u>	127

Chapitre V : LA POURSUITE DU PROCESSUS

D'ARABISATION (1981-1982)

I - <u>Contexte national et universitaire</u>	129
II - <u>Arabisation dans l'Université d'Oran</u>	134
1) - Les spécialités.....	135
2) - Les instruments de travail.....	138
3) - La formation des enseignants.....	143
III- <u>Arabisation dans les Universités d'Algérie</u>	147
1) - Le Séminaire de mai 1982.....	147
2) - Les entretiens.....	154
<u>Conclusion</u>	156

Chapitre VI : LE POINT ENTRE LES DEUX PREMIERES
ET LA TROISIEME ANNEE D'ARABISATION

I - <u>Statut de l'arabisation</u>	161
1) - Le fait.....	161
2) - Interprétation	165
II - <u>Problèmes d'arabisation</u>	167
1) - Formation des enseignants	168
2) - Administration universitaire	169
3) - Documentation	171
4) - Plurilinguisme	173
III- <u>Perspectives, propositions, projets</u>	174
1) - Perspectives	175
2) - Propositions	175
3) - Projets.....	177
<u>Conclusion</u>	179

Chapitre VII : L'ENGAGEMENT DE LA TROISIEME ANNEE
(AUTOMNE 1982)

I - <u>Contexte universitaire</u>	181
- Presse	182
- Eté 1982	186
- Voyage en France de M.Brerhi.....	187
- Plan Quinquennal	189
II - <u>L'arabisation à sa troisième année</u>	190
- Enseignements	190
- Documentation	193
- Encadrement	195
- Arrêté de septembre 1982.....	197
III- <u>Témoignages</u>	199
- Enseignants algériens.....	199
- Enseignants étrangers	201
- Responsables	203
- Etudiants	205
<u>Conclusion</u>	206

CONCLUSION GENERALE : <u>Avenir de l'arabisation</u>	208
- Monolinguisme de décision.....	209
- Bilinguisme de transition	210
- Plurilinguisme d'ouverture.....	211
- Enseignement supérieur	213
- Choix de société.....	214
 Bibliographie.....	 216
 Table des matières.....	 219

INTRODUCTION

Cette étude sur l'arabisation des sciences sociales et humaines se situe, au moment de sa rédaction, à un tournant capital dans l'histoire de l'Université algérienne. En cet automne 1982, alors que l'Algérie célèbre le vingtième anniversaire de son Indépendance, son université lance l'arabisation de la troisième année des licences en sciences sociales et humaines, celle des filières de spécialisation : elle poursuit ainsi une action mise en oeuvre deux ans auparavant, en septembre 1980.

En effet, le 14 septembre 1980, un arrêté ministériel décide que "à compter de l'année universitaire 1980-1981, l'enseignement de la première année en sciences sociales, juridiques et administratives, économiques, politiques et de l'information, est unifié en langue nationale dans le cadre du processus planifié d'arabisation" (1). De la sorte, la langue arabe remplace le français comme langue d'enseignement : doivent donc disparaître les sections de formation en langue française, officiellement dites "bilingues" et qualifiées de "transitoires" ou de "provisoires". Apparemment, l'objectif de l'arrêté concerne seulement l'unification linguistique de l'enseignement des disciplines qui relèvent des sciences sociales et humaines. En fait, la dimension linguistique de la décision ministérielle, à savoir la généralisation d'une langue et la suppression d'une autre, est inséparable, entre autres choses, d'une circonstance politique précise : la langue supprimée est l'ancienne langue coloniale, le français, et la langue qui achève de prendre toute la place est la langue nationale algérienne, l'arabe. Mais ce lien entre décolonisation et arabisation n'est pas tellement propre à l'Algérie : tous les pays "arabes" occupés, un temps, par une nation européenne, ont mis en oeuvre une politique d'arabisation, immédiatement après avoir retrouvé leur souveraineté nationale. C'est ailleurs qu'il faut chercher la spécificité algérienne en matière d'arabisation.

1 - BRERHI (Abdelhaq), Ministre de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique, "Arrêté portant arabisation de la première année des sciences sociales, juridiques et administratives, politiques et de l'information, économiques", El Moudjahid, 18 septembre 1980.

D'abord, l'Algérie est, parmi tous les pays dits arabes qui ont été colonisés par l'Occident, celui qui connut la plus longue période de colonisation : 132 années, de 1830 à 1962. En outre, le statut colonial de l'Algérie a été différent de ceux des pays du Maghreb et du Maghreb : en 1947, l'Algérie est définie comme un "groupe de départements" français ; ici plus qu'ailleurs, la langue française a dominé la langue arabe tant dans l'administration que dans l'enseignement, et ce d'autant plus facilement que le pays n'a jamais eu d'université comparable à celle de la Qarraouyne au Maroc ou bien à celle de la Zitouna en Tunisie (ou à celle de El Azhar en Egypte). Ensuite, l'Algérie est le seul pays du Maghreb à avoir mené une lutte armée d'aussi longue durée pour récupérer sa souveraineté : durant cette guerre de libération déjà, la politique à venir du pays, une fois indépendant, connaît un début de programme, en particulier dans le domaine culturel et plus précisément encore dans celui de l'arabisation. Enfin, comparée à ses deux voisins les plus proches, l'Algérie est la première à amorcer l'arabisation totale d'une partie importante de son enseignement supérieur, celle des sciences sociales et humaines.

L'originalité de l'Algérie en la matière se retrouve dans la portée culturelle qu'elle entend donner à sa politique d'arabisation : combattre les dangers du bilinguisme. Dans une interview à l'hebdomadaire Algérie-Actualité, du 27 novembre au 4 décembre 1980, Monsieur Brerhi déclare : "Arabiser la formation supérieure, c'est arriver à penser et à enseigner dans la langue nationale ; c'est donner son âme à l'Université algérienne". Dans une autre déclaration faite à la revue El Djeich, parue en février 1980, le Ministre précise : "Si nous insistons sur l'unification de la langue d'enseignement, nous voulons tout simplement combattre le bilinguisme. Car, sur le plan idéologique, l'utilisation de deux langues d'étude, et son corollaire : la pénétration d'autres valeurs parfois contradictoires aux nôtres, peut constituer un danger pernicieux".

Toujours en 1980, une interview de Monsieur Chibane, Ministre algérien des Affaires Religieuses, au quotidien El Moudjahid ajoute, à cet aspect culturel particulier de l'arabisation, sa composante religieuse générale. Le 7 septembre, le journal Le Monde cite quelques

passages de cette interview : "Les deux notions d'arabisation et d'islamisation font partie, de nos jours, d'une même réalité". Monsieur Chibane précise : "Plus que jamais, il convient d'affirmer que l'arabisme désislamisé n'aura jamais droit de cité dans notre pays".

C'est la date du 14 septembre 1980 qui détermine le point de départ de la période sur laquelle portera notre analyse : à ce moment précis est engagé le processus d'arabisation totale. Cependant, nous présenterons, dans un premier temps, le soubassement politico-culturel antérieur : il est indispensable à l'intelligence du processus lui-même. L'examen des textes du Parti du Front de Libération Nationale situera la décision ministérielle par rapport aux déclarations faites par les représentants du peuple algérien depuis le déclenchement de la lutte armée pour l'Indépendance. Il permettra de préciser les enjeux de la politique d'arabisation appliquée en sciences sociales et humaines. Il fera ressortir les préparatifs de la décision de 1980. Il manifestera qu'un choix déterminant a été préparé de longue date pour le présent et l'avenir de l'Algérie.

Dans un deuxième temps, nous observerons le déroulement de la politique d'arabisation à partir de 1980, au niveau tant national que local. Nous analyserons la réalisation de l'arabisation de la première année des sciences sociales et humaines, au cours de l'année universitaire 1980-1981. Nous suivrons le processus d'arabisation qui, dès 1981-1982, prolonge son action dans la deuxième année du Tronc Commun de l'enseignement supérieur en sciences sociales et humaines... Notre présence en Algérie dans un contexte universitaire nous a permis d'observer, en témoin direct, la marche en avant, malgré les difficultés à surmonter, d'un processus linguistique et éducationnel en cours.

Enfin, nous arrêterons notre étude à la période de démarrage de l'année universitaire 1982-1983. Novembre 1982 correspond, non seulement au temps où nous achevons la rédaction de notre étude, mais encore au moment décisif où s'engage une nouvelle étape dans le développement de l'arabisation en sciences sociales et humaines. En effet, le processus d'arabisation entre, alors, dans une phase différente de celle de l'arabisation des deux premières années de licence : il se trouve à la charnière entre l'arabisation du tronc commun et celle des filières de spécialisation. Ce passage du tronc commun aux filiè-

res est d'autant plus intéressant qu'il fait suite à un bilan établi officieusement au cours d'un séminaire national tenu à Alger en mai 1982. Si ce bilan est significatif des inquiétudes des responsables de l'arabisation des sciences sociales et humaines, il l'est plus encore de la détermination des responsables politiques à aller jusqu'au bout du processus amorcé, et ce malgré les obstacles rencontrés. Il est venu confirmer le jugement qui s'élaborait en nous au fur et à mesure que nous poursuivions des analyses conduites (selon les méthodes) des sciences de l'histoire et de l'éducation.

Novembre 1982 est, enfin, une date-repère, du moins symboliquement : c'est, en effet, avec la rentrée universitaire qui lui correspond, l'accès de 100.000 étudiants algériens à l'enseignement supérieur.

L'Université algérienne ? C'est, en ce moment, 100.000 étudiants fréquentant, pour la plupart (75 %), les instituts d'Alger, Oran, Constantine et Annaba. Ce sera, en 1984, à la fin du plan quinquennal, quelque 130.000 étudiants répartis dans vingt et un centres universitaires (dont sept universités) : 39,3 % d'entre eux prépareront, alors, des licences, entièrement arabisées, en sciences sociales et humaines (2)... Ce sera, dit-on, en l'an 2.000, plus de 500.000 étudiant !

Ce pourcentage des "littéraires" par rapport au total des étudiants algériens correspond à celui des nouveaux inscrits en ce début d'année universitaire 1982-1983. Ces nouveaux inscrits sont 27.041 et se répartissent de la manière suivante : en filières littéraires, 10.500, soit 38,5 % du total ; en filières scientifiques, 16.475, soit 61,41 % du total. L'hebdomadaire Algérie-Actualité, du

2 - Ce pourcentage de 39,3 % est calculé par nous sur la base des statistiques officielles pour l'année 1979-1980, publiées dans le Bulletin-Statistique, volume I et II, n° 9, avril 1980, édité par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Il ne tient pas compte de l'évolution du nombre des étudiants dans chacune des différentes filières de formation. La volonté officielle serait de voir baisser considérablement, à l'avenir, le nombre des étudiants inscrits en sciences sociales et humaines.

30 septembre au 6 octobre 1982, qui indique ces chiffres, signale que 36,1 % des nouveaux étudiants se sont inscrits à la première année du tronc commun de biologie, qui ouvre l'accès aux études de médecine, de pharmacie, de dentisterie, de sciences naturelles, etc... Il précise que 14 % des nouveaux étudiants sont en sciences juridiques. "Les effectifs restent faibles en technologie et sciences exactes (24,2 %), en sciences économiques (4,8 %) et en langues étrangères (...). Enfin, les inscriptions sont insignifiantes en sciences de la terre (1,1 %), mécanique, hydraulique, sciences alimentaires, etc.". L'université algérienne se présente, ainsi, à la fois, en pleine extension numérique et déséquilibrée quant à la répartition des étudiants dans les différentes filières de formation.

Du point de vue linguistique qui, ici nous retient, il importe de noter que la langue d'enseignement dominante dans les spécialités "scientifiques", y compris la médecine, reste la langue française. Aussi, aborder la question de l'arabisation effective de l'enseignement supérieur algérien, c'est s'intéresser avant tout à l'arabisation des sciences sociales et humaines - tel est notre objet d'étude -, tout en laissant en suspens celle des autres sciences, dites exactes, dont il est impossible actuellement de prévoir l'avenir.

Le choix que nous avons fait de ce sujet s'explique également par les préoccupations qui sont les nôtres depuis longtemps, comme historien et éducateur, en ce qui concerne le problème particulier de l'arabisation dans l'enseignement. Cet intérêt a trouvé en Algérie un champ de recherche d'autant plus vaste qu'il a été très peu défriché. En effet, les travaux importants réalisés par Madame Christiane Souriau et Monsieur Gilbert Grandguillaume concernent les problèmes généraux de l'arabisation en société maghrébine (3). En

3 - Le Directeur du Fichier Central des Thèses de Nanterre nous signale, en 1980, qu'une seule thèse d'Etat est en cours sur les problèmes actuels de l'arabisation en Algérie. Ce sujet a été déposé par Monsieur Hamdani, sous la direction de Monsieur Miquel. Par contre, "aucun sujet n'est terminé sur (le) thème de l'arabisation de l'enseignement en Algérie".

matière d'enseignement en Algérie, il aurait été possible de prolonger l'étude réalisée par Madame Zoubida Haddab sur les manuels de lecture de l'enseignement élémentaire (4). On aurait pu, aussi, concevoir une recherche des valeurs arabo-islamiques mises en évidence dans les livres consacrés à l'enseignement de l'histoire (5). Il aurait été, également, possible d'analyser la mise en place d'un nouveau système d'enseignement et d'arabisation dans les enseignements primaire et moyen, dits "Ecole Fondamentale" (ce nouveau système d'enseignement a commencé à être appliqué sur l'ensemble du territoire à la rentrée scolaire 1980-1981)... Si nous avons opté pour l'arabisation de l'enseignement supérieur, c'est parce que notre activité professionnelle nous met en contact avec l'Université algérienne et, surtout, parce que l'Université est le lieu par excellence de la formation des cadres de l'Algérie. Un changement de langue d'enseignement pose des problèmes importants, tant éducatifs que pédagogiques. Enseignants et étudiants sont directement concernés, ainsi que leurs instruments de travail et de recherche. C'est la formation intellectuelle et scientifique des futurs cadres de la nation qui est en cause. L'arabisation d'une partie importante de l'enseignement supérieur aura des conséquences aussi bien sur les futurs enseignants et chercheurs en sciences sociales et humaines, que sur les secteurs d'activité qui utiliseront les diplômés à venir, qu'ils soient économiques ou administratifs, qu'ils soient privés ou publics.

L'intérêt de cette étude est prospectif dans la mesure où ses conclusions permettront de percevoir ce que sera l'avenir des sciences sociales et humaines, en particulier, et, d'une manière plus générale, celui de l'enseignement supérieur en Algérie.

-
- 4 - HADDAB (Zoubida), Les manuels de lecture de l'enseignement élémentaire, Alger, Inst. Sciences Juridiques, DES de Sciences Politiques, 1976, 111 p., ronéo.
 - 5 - Nous pensons, ici, au travail effectué par Monsieur Olivier Carré sur les manuels d'Irak, de Syrie et d'Egypte : CARRE (Olivier), La légitimation islamique des socialismes arabes : analyse conceptuelle comparative de manuels scolaires égyptiens, syriens et irakiens, Paris, Fondation nationale des sciences politiques, 1979, 417 p.

La problématique qui préside à notre recherche est commandée par les questions que nous avons été amené à nous poser au fur et à mesure que nous avançons dans l'analyse de ce processus d'arabisation, qui privilégie, pour les raisons que nous venons d'indiquer, cette étape décisive que constituent les deux années universitaires 1980-1982. Ces questions sont celles d'un historien - à la fois participant et étranger - engagé au sein d'un processus éducatif d'autant plus complexe à appréhender que l'observateur en est contemporain et que le processus se manifeste à lui lourd d'incidences, non seulement linguistiques, mais aussi culturelles. La problématique ainsi induite ne sera pas simplement celle qu'impose l'analyse d'un processus qui se déroule dans le temps : un questionnement, à la fois informatif et appréciatif, sur un avant, un pendant et un après. Elle sera soutenue, de plus, par une double préoccupation : d'une part, la mise en évidence de l'agent principal du processus, en l'occurrence le pouvoir politique ; d'autre part, le discernement du partenaire le plus éprouvé par l'arabisation, en l'occurrence le corps des enseignants algériens francophones.

Les éléments bibliographiques concernant l'arabisation de l'enseignement supérieur sont rares et ne dépassent pas le cadre d'articles de périodiques, au reste peu nombreux. Ceci s'explique par l'actualité d'une arabisation que l'on ne peut encore analyser qu'en cours de processus. Ce manque de bibliographie a eu pour conséquence une certaine solitude que nous avons ressentie tandis que nous cherchions à préciser nos idées et nos jugements au sujet de l'arabisation des sciences sociales et humaines dans l'université algérienne au cours des années 1980-1982.

=====